

L'édito

En d'autres temps j'aurais pu commencer mon édito ainsi : le mois de juin, son soleil et ses apparences paisibles, les préparatifs de la moisson, la fin de l'école ; bref les beaux jours et l'optimisme. Cette année, pour ne fâcher personne, je ne parlerai pas des incertitudes : sociales, économiques, financières, footballistiques, et même pas de celles de ce climat capricieux... Je resterai positif et pragmatique en vous disant qu'après la traditionnelle latence précédant le vote du budget communal, les dossiers programmés sont aujourd'hui lancés, en cours de lancement ou même achevés. Je ne vais pas les énumérer, je préfère m'attarder par exemple sur les bons résultats des petits Tillotins lors du cross de l'école, ou sur les remerciements que j'adresse aux jardiniers volontaires qui participent activement à l'embellissement de notre village. Je terminerai par une pensée pour tous ceux qui sont en attente de résultats d'examens et de tous ceux qui stressent à leurs côtés.

Christian CARBONI

Commémoration du 8 mai devant une stèle rénovée.

Inauguré en 1980 en mémoire des soldats tombés pour la France sur la ferme du Neuf-Bellay, ce monument devant lequel sont célébrées toutes les cérémonies du 8 mai, méritait quelques petits aménagements pour le valoriser.



Les travaux réalisés par l'ESAT Argonnais et un artisan local, Paul Pierret, permettent de remettre en valeur le monument du souvenir, afin d'éviter qu'il ne tombe dans l'oubli.

Le récit historique retraçant le combat du 13 juin 1940 est prévu d'être mis en évidence sur un pupitre, qui sera scellé près de la stèle.

Des bonnes volontés à la main verte.

Cette année encore, comme tous les ans depuis des décennies, la commission fleurissement a fait appel aux bonnes volontés de la commune pour parfaire les parterres fleuris du village.

C'est le XX mai que les jardiniers dans l'âme se sont retrouvés dans la bonne humeur pour mettre en terre différentes espèces florales. Il ne reste plus qu'à espérer que les encouragements du jury de l'an passé se transforment en une récompense plus prestigieuse cette année...



Une mise aux normes pour la mairie.

Après la réfection de la toiture et de son isolation, le traitement de la façade puis la rénovation de l'étage de notre mairie, cette année la priorité est sur la mise aux normes incendie et électrique du rez-de chaussée.

Secrétariat de mairie :

Ouverture au public le mardi de 17h00 à 18h45.

Bibliothèque :

Les mardis de 16h00 à 17h30 à la mairie.

Déchèterie :

Le samedi de 15h30 à 17h00.

De nouvelles vitrines pour l'affichage municipal.

De nouvelles vitrines d'affichage ont remplacé les anciens panneaux d'affichage qui, usés par le temps, n'assuraient plus la protection des documents. Cinq emplacements supplémentaires ont été également choisis pour l'implantation de nouveaux points d'affichage. A ce jour quelques-uns sont encore à poser, mais cela ne saurait tarder.

Ces nouvelles vitrines sont réservées prioritairement à l'affichage municipal ou associatif du village, toutefois si des particuliers ou d'autres associations souhaitent publier une information, il suffirait de déposer les documents en mairie pour qu'ils soient ensuite affichés.

Ces affichages ne laissent pas en reste le site internet et la page Facebook de la commune.

Travaux de voiries : quatre rues concernées par un petit lifting.

L'accès au cimetière ainsi que la rue de la Tartelette et la ruelle de France ont subi ces jours-ci un petit rajeunissement de la bande de roulement. Rue de la Tartelette, quelques mètres de caniveau ont été également créés afin de mieux gérer les eaux pluviales, et la sécurisation des cidex a été traitée. D'ici quelques temps ce devrait être au tour de la rue de Courtisols et de la rue des Ouches de se voir un peu relookées.



Le compteur Linky

Que va m'apporter le nouveau compteur Linky ?

- Plus besoin d'être présent pour le relevé, il devient quotidien et automatique,
- Les interventions techniques courantes se font à distance, sans dérangement, de manière plus rapide et pour moins cher,
- En cas d'incident, le dépannage est beaucoup plus rapide puisque détecté avant même que j'appelle ENEDIS, et pendant mon absence un problème pourra être traité sans même que je m'aperçoive qu'il y avait une panne,
- Ma consommation peut être suivie au quotidien sur internet, pour une meilleure maîtrise jour par jour avec des historiques et des comparaisons,
- Sa taille est identique à l'ancien compteur,
- Surtout, Linky protège mon installation contre les surtensions (foudre ou production),
- Et il n'est pas facturé.

Y a-t-il des risques pour ma santé ?

- Le compteur Linky communique exclusivement par courant porteur en ligne, au même titre que mon compteur actuel pour le passage heures pleines/heures creuses,
- Alors que par exemple un fer à repasser ou un réfrigérateur produisent un champ électrique en Volt/mètre mesuré à proximité de l'appareil de 120 V/m, ou un sèche-cheveux 80 V/m, ou encore un ordinateur 4 V/m, le compteur Linky exactement comme son prédécesseur nous expose à 0,1 V/m,
- L'envoi par GPRS/3G vers l'agence de supervision se fait une fois par jour depuis un concentrateur installé dans un poste de distribution du quartier.

Linky à Tilloy et Bellay, c'est pour quand ?

- Prévu entre janvier 2019 et juin 2019, donc pas de quoi s'affoler, mais pour tout renseignement je peux aller voir sur le site : <http://www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous>